

## La situation au 1er septembre 2018

A Brest, 125 jeunes étrangers isolés se morfondent dans les hôtels où ils ont été mis à l'abri : seront-ils reconnus mineurs ? Scolarisés un jour ?

D'autres (une quarantaine) qui n'ont pas été reconnus mineurs attendent que le juge des enfants revoie cette décision : ils sont exclus des hôtels et hébergés par des réseaux de bénévoles ou des associations.

La plupart viennent d'Afrique de l'Ouest, d'autres d'Asie ou d'Afrique de l'Est. Beaucoup sont passés par la Libye. Pendant plusieurs mois ils grandissent sans école, sans perspectives d'avenir. Sans aide, ils ne peuvent rien faire.

### L'association ADJIM

coordonne les initiatives autour de ces jeunes, les accompagne et les aide pour s'insérer.

Nous avons besoin d'aides pour :

- \* renforcer les équipes qui animent les actions organisées depuis plus d'un an ,

*Voir au verso ce que nous leur proposons*

- \* diversifier l'offre,

Toute autre proposition sera bienvenue !  
(technique, culturelle, sportive, etc.)

- \* **HÉBERGER LES JEUNES EXCLUS** qui risquent d'être à la rue en attendant la reconnaissance de leur minorité.

Nous essayons de constituer un réseau de 3 familles autour de chaque jeune pour l'héberger chacune à son tour, selon les besoins :

- soit pendant les WE et vacances scolaires
- soit par périodes de 2 semaines consécutives.

## Association ADJIM

Courrier : Centre socioculturel Les Horizons

5 rue Sisley - 29200 Brest

Courriel

[adjimcontact@framalistes.org](mailto:adjimcontact@framalistes.org)

Rencontre avec des bénévoles possible  
le lundi 18h30-19h30, FJT « Ailes »

8 rue Michelet (cafétéria, au Rdc)

Si l'horaire ne vous convient pas  
contactez-nous par mail pour un RV

Voir aussi sur facebook ADJIM BRest

**Tout le monde n'a pas le  
temps**

**d'être bénévole.**

**Vous pouvez nous aider aussi**

- en faisant à ADJIM un virement mensuel ( à partir de 2 euros...)
- ou en faisant un don ponctuel

**Déduction fiscale possible**

Nous avons très peu de frais de fonctionnement ; par contre nous essayons de faire face aux frais de déplacement des jeunes exclus, et parfois de répondre à des besoins d'urgence les concernant.

# ADJIM

## Accompagnement Des Jeunes Isolés Migrants



L'association accompagne les jeunes migrants, surtout mineurs, qui sont arrivés seuls dans notre région, leur propose des ateliers de français, de l'aide juridique, des sorties, etc... et les met en contact avec les associations et réseaux locaux qui peuvent les aider.

**Ils ont besoin  
de bonnes volontés  
et de vos compétences**

**Venez nous voir!**

## Ce que nous leur proposons, ce dont ils ont besoin. Aides bienvenues.

Etre scolarisés, apprendre un métier est un enjeu majeur pour ces jeunes.

ADJIM essaie de les y aider :

### **A l'école Vauban**

19 rue de Maissin

Ateliers de pré-scolarisation

(français, maths et sciences,  
comprendre comment on vit ici  
mieux connaître le monde)

Mardi et jeudi de 17h à 19h

Mercredi de 14h30 à 17h

### **A l'école AM Javouhey**

31 rue du rempart

Cours d'alphabétisation

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h

**Nous organisons aussi du soutien scolaire pour quelques-uns**

lieux et horaires selon les besoins,  
et nous recherchons en permanence  
des établissements pour accueillir  
en formation professionnelle ceux  
qui sont scolarisables.

Ils ont entre 15 et 18 ans, ils ne  
connaissent personne à Brest.  
Pour les sortir de leur isolement  
ADJIM organise :

des sorties à Brest et dans  
sa région

le lundi après-midi

des ateliers d'apprentissage  
par les jeux

le lundi à 17h à l'école Vauban

des ateliers de théâtre,  
de peinture, d'écriture  
pendant les vacances scolaires

Ces jeunes ne disposent pas du  
moindre argent de poche pour  
leurs besoins personnels et loisirs.

ADJIM n'arrive à financer que les  
cartes de bus pour ceux qui sont  
exclus des hôtels.

**Nous sommes donc preneurs  
de toutes entrées** (matches  
de foot, cinéma, etc.) **ou propo-  
sitions gratuites** (inscriptions  
sportives, cartes téléphone, etc.)

Pour être pris en charge, ils doivent  
être reconnus mineurs par le tribu-  
nal. Beaucoup d'entre eux n'ont pas  
les papiers qu'il faut, les obtenir est  
souvent une course d'obstacles.

Des gens tentent de les y aider  
au foyer L'Aile rue Michelet  
le lundi à 17h30, le jeudi à 10h.

Ils ont besoin de renfort pour

- faire le plus vite possible les démarches nécessaires,
- accompagner les jeunes aux ambassades et consulats à Paris.

S'ils ne sont pas reconnus mineurs,  
ils doivent quitter les hôtels où ils  
logent. En attendant les recours en  
justice possibles, ils sont à la rue.

ADJIM les aide pour les démarches  
administratives nécessaires

ET POUR TROUVER OÙ DORMIR :

en faisant le lien avec les associations  
et collectifs (Solami, Digemer, etc.)  
et, comme il n'y a pas assez de places,  
en organisant des groupes d'héber-  
geurs solidaires.

Nous avons besoin d'hébergeurs

Chaque jeune que nous hébergeons ainsi  
signe un contrat d'engagement avec ADJIM